**FEMMES ET**

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**Fiche synthèse**

**Introduction**

À l’instar de l’égalité entre les femmes et les hommes, on observe souvent que l’intégration des questions liées à l’environnement et aux changements climatiques aux initiatives des organismes de coopération internationale (OCI) n’est pas toujours simple à réaliser. En quoi cette question touche-t-elle les projets, programmes, acteurs et actrices du développement? Quel rôle les OCI peuvent-ils jouer dans la lutte aux changements climatiques?

Par ailleurs, on constate que les enjeux d’égalité entre les femmes et les hommes ont peu de visibilité dans l’information circulant sur les changements climatiques. Pourtant, ils y sont étroitement liés. Si les inégalités entre les femmes et les hommes sont un frein au développement, elles le sont aussi en matière d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques.

L’objectif de cette fiche est de favoriser une meilleure compréhension de la manière dont les changements climatiques touchent les femmes et l’importance de leur rôle pour les aborder efficacement. Fruit d’un atelier du CQFD tenu le 9 décembre 2015 en pleine Conférence de Paris sur le climat (COP 21), elle puise dans les présentations de Judith Faucher (Développement et Paix), Nadia Ponce Morales (SUCO) et Lise-Anne Léveillé (USC Canada), ainsi que dans les échanges d’un webinaire dans le cadre duquel Linda Gagnon (SUCO), Genevière Talbot (Développement et Paix) et Katina Binette (AQOCI), déléguées de leurs organismes, nous ont partagé leurs analyses en direct de Paris.

Dans un premier temps, nous verrons comment les changements climatiques affectent les femmes et en quoi les inégalités déjà existantes entre les femmes et les hommes font en sorte qu’elles subissent les conséquences du réchauffement climatique de manière disproportionnée. Dans un deuxième temps, nous mettrons en lumière les connaissances et les compétences qui rendent incontournable leur contribution au développement de stratégies d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques.

Par la suite, nous évaluerons de manière succincte le chemin à parcourir pour que ces contributions se reflètent dans les politiques et cadres d’action de niveaux international, national et local. Enfin, quelques pistes d’action pour les OCI seront dégagées.

**I. Les changements climatiques touchent les femmes de manière disproportionnée**

1. **Catastrophes naturelles**

Statistique frappante : le nombre de décès lors de catastrophes naturelles, qui se multiplient avec les bouleversements climatiques, est **14 fois plus élevé** chez les femmes et les enfants[[1]](#footnote-1). Cette surreprésentation a plusieurs causes, parmi lesquelles figurent les suivantes :

* Les femmes représentent près de **70% de la population vivant sous le seuil de la pauvreté**, ce qui les rend plus à risques lors des catastrophes naturelles.
* **Les femmes sont plus nombreuses à habiter des zones à risque lors de catastrophes.** Les hommes sont plus fréquemment appelés à migrer pour le travail, alors que les femmes demeurent plus fréquemment avec la famille en région rurale, parfois montagneuse. Et si elles sont appelées à migrer en zone urbaine, leur condition économique les confine souvent à des quartiers défavorisés et plus vulnérables lors de catastrophes naturelles.
* **La culture et les rôles traditionnels attribués aux femmes ont une influence sur leur mobilité**. Le fait d’assumer la responsabilité de personnes à charge augmente considérablement le temps nécessaire à leur évacuation lors de catastrophes. Dans certain cas, elles se retrouvent dans l’incapacité de fuir à cause de leur habillement traditionnel, ou du fait que leur socialisation a découragé l’acquisition de compétences comme grimper aux arbres ou nager. Certaines demeurent sur place car elles doivent obtenir la permission de leur mari avant de quitter les lieux.
* Les femmes ont souvent moins **accès aux alertes** ainsi qu’aux information liées à l’évacuation.

Les conséquences de cette situation sont désastreuses :

* La surreprésentation des femmes parmi les victimes de catastrophes entraine une augmentation du nombre d’enfants **orphelins** et accroit le risque pour les filles de **mariage précoce et forcé.**
* La santé des femmes est affectée par l’augmentation de la fréquence et de l’intensité des catastrophes. Le réchauffement climatique entraine une augmentation du nombre de maladies et d’épidémies[[2]](#endnote-1). Les inondations, sècheresses et vagues de chaleurs contribuent à la contamination de l’eau et à la propagation des maladies. Dans la plupart des cas, le soin des malades incombe alors aux femmes, ce qui alourdit leur tâche.
* Cet alourdissement de la tâche des femmes se traduit souvent par la mise à contribution accrue des **filles**, illustrant comment leur **scolarisation** est la première à être compromise suite aux catastrophes.
* La raréfaction de la nourriture provoquée par les désastres a un impact direct sur la sécurité alimentaire de communautés. Les femmes ont tendance à s’assurer que les membres de leur famille soient nourris en priorité, ce qui les rend plus à risque de carences, surtout lorsque s’accroissent leurs besoins alimentaires spécifiques pendant la grossesse et l’allaitement.
* On observe aussi une aggravation et une multiplication des cas de violence à l’égard des femmes et des filles suite aux catastrophes: violence domestique, harcèlement, viols et traite de personnes. Les décès et déplacements entrainent la destruction des réseaux de protection naturels des femmes et des filles, et les organisations criminelles en profitent pour sévir.

1. **Conséquences de la variabilité climatique sur l’agriculture et le travail des femmes**

Les femmes sont surreprésentées dans les emplois dépendant de ressources naturelles affectées par les changements climatiques, comme l’approvisionnement en eau et en bois ou l’agriculture de subsistance. D’après l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, la production alimentaire résulte pour 60 à 80% du travail des femmes dans les pays en voie de développement. Leur accès à la terre est cependant restreint et précaire: elle en sont rarement propriétaires et se voient souvent attribuer la culture de terres de mauvaise qualité.

Par ailleurs, les effets de la marchandisation des semences se font sentir en contexte de variabilité climatique. Les cultures commerciales, souvent contrôlées par les hommes et misant un nombre restreint de cultivars, ne résistent pas nécessairement aux variations de climat de plus en plus fréquentes, augmentant ainsi le risque de perte totale des récoltes. Si la diversité de plantes et d’espèces pour les cultures vivrières est aussi réduite, la souveraineté alimentaire des communautés est mise en péril.

La sècheresse et la désertification, qui entrainent une rareté des ressources, sont aussi amplifiées par les changements climatiques et affectent les femmes de façon disproportionnée. La hausse de température rallonge les saisons de sècheresse, entrainant l’épuisement des sources d’eau qui devient insuffisante pour la famille, les cultures ou la production d’électricité. Les récoltes, donc les réserves alimentaires, s’en voient affectées, de même que le maintien de la santé du bétail. Ce contexte rend aussi la conservation de semences et de grains plus difficile.

La diminution des ressources accessibles a pour effet d’augmenter le nombre de tâches effectuées par des femmes et les filles ou de rendre ces tâches plus longues à accomplir, comme la recherche d’eau et de bois de chauffage. Dans un tel contexte, le temps disponible pour se consacrer à des activités génératrices de revenus, s’éduquer et participer aux prises de décisions au sein de leur communauté se fait de plus en plus rare.

**II – Les femmes sont à la clé des stratégies de lutte aux changements climatiques**

Mais les femmes ne sont pas que des victimes des réchauffements climatiques : elles sont aussi et surtout des porteuses de solutions avec lesquelles il faut compter. Lors de catastrophes naturelles, leur connaissance des réseaux sociaux leur permet de savoir qui sont les victimes potentielles, où elles se trouvent et qui a besoin d’aide. Leur donner accès aux technologies a pour effet d’augmenter radicalement l’efficacité des opérations de secours.

De plus, aux quatre coins de la planète, des femmes sont à l’avant-garde de stratégies permettant de faire face aux changements climatiques, souvent à l’échelle communautaire et locale*.* Nombreuses sont les femmes, et particulièrement les femmes autochtones, qui vivent en lien étroit avec leur environnement, en ont une connaissance approfondie et jouent un rôle de premier plan dans sa défense, sa préservation et sa protection. Leurs savoirs traditionnels, de même que les expériences et compétences développées dans l’exercice de leurs divers rôles en font des actrices de changement et de mobilisation communautaire incontournables pour aborder les changements climatiques. Plusieurs approches dites novatrices, telles que l’agroécologie, l’agroforesterie, l’agrobiodiversité puisent dans cet extraordinaire bagage.

**Wangari Muta Maathai et le Mouvement de la ceinture verte**

En 2004, Wangari Maathai est devenue la première Africaine à recevoir le Prix Nobel. Cette reconnaissance visait à saluer un activisme écologiste, social et politique caractérisé par une approche de développement durable, holistique et inclusive. Le Mouvement de la ceinture verte, qu’elle a initié au Kenya, se base principalement sur la plantation d’arbres et leur gestion par la communauté, en réponse aux besoins alimentaires et énergétiques des femmes et de leur famille. À ce jour, plus de 51 millions d’arbres ont été plantés. Cette pépinière communautaire renforce la résilience des communautés rurales face aux changements climatiques en plus de promouvoir la conservation des forêts et le reboisement. Les méthodes utilisées ont été reprises dans de nombreux pays grâce au développement d’un vaste réseau d’alliances locales, nationales et internationales.

**III – Intégrer ÉFH et changements climatiques en coopération internationale**

Plusieurs initiatives de niveau communautaire et local avec lesquelles travaillent les OCI québécois et canadiens illustrent comment les femmes sont appelées à jouer un rôle crucial dans le développement et la mise en oeuvre de stratégies de prévention, d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques.

|  |
| --- |
| **Atténuation et l’adaptation**  Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)définit **les mesures d’atténuation** comme des **interventions destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à en augmenter le stockage dans des réservoirs non atmosphériques**. La protection de la forêt, la gestion écoresponsable de l’énergie ainsi que le développement de nouvelles sources d’énergie vertes en sont des exemples.  Quant **à l’adaptation, il s’agit d’un ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d’en atténuer les effets néfastes ou d’exploiter des opportunités bénéfiques**.  En somme, les mesures d’atténuation sont un moyen de s’attaquer aux changements climatiques (concentrations de gaz à effets de serre) et les mesures d’adaptation représentent un moyen d’y réagir. |

**Agroécologie**

Afin d’augmenter leur résilience face aux aléas climatiques et d’atténuer les effets néfastes de l’agriculture conventionnelle polluante, de nombreuses agricultrices se tournent vers l’agroécologie, qui combine savoirs traditionnels et science écologique. Cette démarche concilie développement agricole, protection environnementale et biodiversité et cherche à assurer la souveraineté alimentaire et la génération de revenus. L’agroécologie s’intéresse à la vie des sols, cherche à entretenir leur fertilité, à renouveler la biomasse, à minimiser les pertes en énergie solaire, en air et en eau, à diversifier les cultures et à valoriser les interactions biologiques pour accroître la production et réduire les ravageurs.

La monoculture intensive est ainsi délaissée au profit d’une agriculture diversifiée. Les savoirs traditionnels des femmes orientent des choix de semences adaptées aux conditions locales et à leurs besoins. La promotion de l’agroforesterie[[3]](#footnote-2) et du reboisement réduit la production de gaz à effet de serre et renforce les puits de carbone.

|  |
| --- |
| **L’agroécologie peut favoriser l’autonomisation des femmes**  L’agriculture durable contribue à la fois aux efforts d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques. Pour contrer l’appauvrissement des sols et la dégradation des terres arables liée à l’érosion, les femmes formées par différents OCI, dont SUCO, utilisent des techniques de conservation du sol: terrasses, culture en bandes et aménagements de bassins versants. Elles sont également formées à diversifier leurs cultures (polycultures et cultures mixtes) et à pratiquer le compostage pour produire et utiliser des engrais naturels. L’évaluation de résultats de ces projets montre que la disponibilité, la variété et la qualité des aliments s’en trouvent augmentées, avec un impact positif sur la santé des femmes.  De plus, l’agroécologie offre de nombreuses opportunités pour modifier les relations entre les femmes et les hommes. Comme elle est associée à des formations et à de l’accompagnement pour les producteurs et productrices, SUCO a saisi cette occasion pour en favoriser l’accès à des femmes et des jeunes femmes des communautés, ce qui a eu pour effet de consolider des processus démocratiques et d’accroitre la reconnaissance de leur rôle dans la production agricole auprès de leurs communautés.  Ces espaces permettent aussi de valoriser les cultures importantes pour les femmes, qui ne sont pas toujours à haute valeur ajoutée mais combinent d’autres caractéristiques (plus nutritives, faciles à cuisiner). Par ailleurs, le choix de certaines plantes ayant un grand impact sur le carbone peut permettre d’atténuer les effets du transport des denrées. |

**Agrobiodiversité et sécurité semencière**

L’agrobiodiversité et la sécurité semencière mettent aussi les savoirs traditionnels portés par les femmes au cœur des stratégies d’intervention. En faisant la protection de la diversité agricole, **l’agrobiodiversité** permet d’assurer la sauvegarde de variétés aux propriétés diversifiées: les unes précoces, d’autres résistant à la sècheresse, à certains parasites ou aux inondations. Une variété d’espèces dans les champs permet aux agricultrices et agriculteurs de minimiser les risques de perdre la totalité de leur récolte lorsque des conditions climatiques extrêmes surviennent et augmente les chances d’avoir des variétés qui résisteront à de multiples intempéries.

Cet exemple illustre la **sécurité semencière**, soit la capacité des communautés agricoles à préserver les semences de diverses variétés en quantité et qualité suffisantes pour permettre le maintien de la diversité des espèces et la résilience des communautés, leur donnant le contrôle sur cet élément central de la production agricole.

**Des semences abondantes et diversifiées : clé de la résilience climatique (USC Canada)**

Le programme Semences de la survie d’USC Canada base son approche sur l’agrobiodiversité et la sécurité semencière. Son postulat : la sécurité alimentaire passe par la sécurité et la diversité des semences, qui favorise la résilience des communautés, soit leur capacité à se remettre des chocs et du stress induits par les changements climatiques.

À l’échelle locale, USC collabore en particulier avec les femmes agricultrices pour conserver ou récupérer la biodiversité afin d’atténuer les impacts de mauvaises récoltes liées aux changements climatiques. Des programmes participatifs d’amélioration des ressources phytogénétiques et de sélection variétale sont offerts aux femmes afin qu’elles s’appuient sur la biodiversité pour pallier aux impacts des changements climatiques et bâtir une agriculture productive et résiliente.

La création de banques de semences gérées par les associations d’agriculteurs et agricultrices est aussi une stratégie d’adaptation qui permet de constituer une réserve de semences disponible en temps de crise, ainsi que de servir de lieu de conservation du patrimoine génétique des cultures agricoles locales. Ces associations créent de nouveaux espaces de participation pour les femmes : les agricultrices et paysannes locales disposent ainsi de semences qu’elles se prêtent et s’échangent, évitant de subir les lois du marché des prêteurs privés. L’agrobiodiversité est alors utilisée comme stratégie nutritionnelle pour la création d’une diète diversifiée, responsabilité familiale le plus souvent assumée par les femmes.

**Manika Begum, gardienne de semences au Bangladesh**[[4]](#footnote-3)

Agricultrice bangladeshi, Mme Begum a inventé une méthode pratique et ingénieuse de sélection et de sauvegarde des semences qu’elle a partagée avec d’autres femmes de sa localité. Pour protéger ses semences de légumes de la chaleur et de l'humidité intenses, elle les conserve dans des bouteilles de verre recyclées qu'elle recouvre de boue. Elle a découvert que la couche de boue offrait non seulement une conservation fraîche et sèche, mais qu'en plus, elle permettait d'obtenir une germination vigoureuse. Ses observations et ses essais lui ont aussi permis de développer une méthode pour vérifier le succès de la germination et la déclencher avant l'ensemencement. Elle trempe ses semences dans l'eau quelques heures puis les laisse reposer à l'ombre, enveloppées d'un tissu humide, pendant trois jours. Elle est alors en mesure de constater le taux de germination de ses semences et ne sème que celles qui ont germé afin de produire des plants plus vigoureux.

Cet exemple illustre comment des savoirs pratiques développés par les femmes peuvent contribuer à améliorer les rendements agricoles. Il est essentiel que ce type de solutions pratiques et efficaces soit valorisées et partagées au moment d’établir des stratégies à plus grande échelle.

**IV – Les femmes dans les politiques et cadres d’action de niveaux international, national et local : survol et pistes d’action**

Les approches présentées ci-dessus illustrent comment le fait éluder l’importance du rôle des femmes dans l’atténuation et l’adaptation aux changements climatiques équivaut non seulement à marginaliser et fragiliser davantage les personnes les plus vulnérables des sociétés (les femmes elles-mêmes ainsi que les personnes dont elles assument la charge), mais aussi à se priver d’un extraordinaire bagage de connaissances et de stratégies permettant de s’adapter efficacement aux changements climatiques.

**Reconnaitre la contribution des femmes et en augmenter le nombre dans les instances décisionnelles**

Diverses études[[5]](#footnote-4) relèvent le lien direct entre la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles et la méconnaissance des mécanismes de réduction de gaz à effets de serre. Cette sous-représentation compromet sérieusement l’efficacité des mesures de lutte aux changements climatiques, qui nécessitent l’implication de l’ensemble des parties prenantes. L’établissement de quotas est une piste de solution à ce problème de représentation. Il faut y assurer la participation effective des femmes et qu’elles soient considérées comme des actrices de développement et non seulement des groupes vulnérables.

De plus, les femmes demeurent largement minoritaires dans les instances décisionnelles et d’élaboration des politiques publiques, fait illustré de manière frappante à la COP 21, qui comptait seulement 7% de femmes leaders de gouvernements. La participation des femmes à la prise de décision dans la société civile laisse aussi à désirer : elle plafonnait à 23%, une proportion équivalente à celle observée lors de la rencontre de 2013. Des mesures doivent être prises pour atteindre la parité visée pour 2016.

Pourtant, le **Cadre d’action de Hyogo** portant sur la prévention des catastrophes, ainsi que plusieurs **programmes d’action nationaux aux fins de l’adaptation (PANA**) mis en place par la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) soulignent le rôle fondamental des femmes dans la gestion des ressources naturelles et leur expertise pour juguler les risques au niveau local. À la source de ces savoirs diversifiés, les multiples rôles qu’elles sont appelées à jouer, notamment comme utilisatrices et gestionnaires de ressources environnementales, soutien économique, dispensatrices de soins et travailleuses communautaires.

**Favoriser un accès plus équitable aux financements**

Le manque de reconnaissance du rôle des femmes dans le développement durable fait en sorte que leur contribution passe souvent inaperçue. Par conséquent, leurs initiatives peinent à recevoir des financements. Ces actions, souvent déployées au niveau local, bénéficient de peu de visibilité et de valorisation à l’échelle nationale.

Près de 70% des fonds octroyés dans la lutte contre les changements climatiques sont attribués à des projets d’envergure technologiquement avancés et essentiellement contrôlés par des hommes. Les 30% restants sont distribués à des microprojets dans les communautés rurales, partiellement gérés par des femmes[[6]](#footnote-5). Les secteurs des transports et de l’énergie sont ceux qui bénéficient des financements les plus importants alors que les approches intégrées de genre y sont le moins développées.

Il est donc essentiel de réviser les modalités de l’octroi des financements climatiques et l’allocation des fonds multilatéraux selon une perspective genrée. Une budgétisation sensible au genre inscrirait l’égalité femmes-hommes dans les objectifs de performance et les cadres de suivi des résultats afin de répartir plus équitablement et efficacement les financements, permettant ultimement de développer une meilleure résilience face aux crises écologiques locales, nationales et globales.

**Réalisation de politiques genrées et autonomisation des femmes**

La lutte et la résilience des populations face aux dérèglements climatiques reposent très largement sur le renforcement des capacités des femmes et leur autonomisation politique, économique et sociale aux niveaux local, national et global. À cette fin, les gouvernements se doivent d’élaborer des politiques publiques qui intègrent les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes.

Le programme de Lima relatif au genre de la COP 20[[7]](#footnote-6) est très clair à cet égard : il incite notamment les États membres à renforcer les capacités des femmes représentantes par le biais de formations sur l’aptitude à la négociation, la rédaction de textes juridiques et la communication stratégique.

**V – Bonnes pratiques et pistes pour les OCI**

* L’agroécologie et l’agrobiodiversité offrent des stratégies porteuses pour réduire les risques des variations climatiques dans les programmes portant sur la sécurité alimentaire et l’agriculture.
* Il est essentiel de reconnaitre les savoirs et le rôle des femmes au sein des communautés, qui en font des actrices incontournables pour l’atténuation et l’adaptation aux changements climatiques. La conception des systèmes d’alerte et de réponse aux catastrophes, ainsi que le développement de stratégies liées à l’agriculture, en sont des exemples frappant.
* Le renforcement des associations de femmes, des réseaux d’agricultrices et des regroupements communautaires inclusifs peut favoriser le partage de savoirs et de succès.
* L’évaluation des impacts potentiels et le développement de nouvelles approches pour contrer les impacts des changements climatiques est nécessaire, tant dans les programmes touchant la santé, l’éducation que le développement économique.
* Les risques liés aux changements climatiques et des stratégies d’atténuation dont les femmes sont parties prenantes doivent être incorporées dans la conception des programmes et projets et dans l’utilisation des outils de gestion axée sur les résultats (GAR).
* Au Québec, au Canada et à l’échelle globale, un rapprochement est essentiel entre les organismes traitant de l’ÉFH et les groupes écologistes et environnementaux : il en va de l’efficacité et de la durabilité des stratégies développées.
* Il est primordial de remettre à l’agenda de la coopération québécoise et canadienne l’appui aux groupes de défense de droits. L’assassinat de Berta Caceres met en lumière l’importance de ces enjeux et le déséquilibre des forces en présence. Une lutte efficace et cohérente du Canada en matière de changements climatiques doit aller au-delà du développement économique pour aussi se consacrer à l’appui aux groupes de femmes à l’avant-garde des luttes environnementales.

**Ressources**

LOCATELLI, Bruno, *Les synergies entre adaptation et atténuation en quelques mots*, Centre de recherche forestière internationale, août 2011. En ligne : <http://www.cifor.org/publications/pdf_files/cobambrief/3620-cobambrief.pdf> (consulté en janvier 2016).

CONFÉRENCE CLIMAT SANTÉ 2015, *Appel des réseaux féminins pour interpeller les décideurs sur les enjeux santé et climat,* document officiel, 2015. En ligne: <http://www.climat-sante.org/>.

DECARSIN, Agathe , *La souveraineté alimentaire ou le droit des peuples à décider de leurs politiques agricoles*. En ligne : <http://ideas.revues.org/538?lang=en>.

GRAIN, *Alimentation et changement climatique: le lien oublié,* septembre 2011. En ligne : <https://www.grain.org/article/entries/4363-alimentation-et-changement-climatique-le-lien-oublie> (consulté en février 2016).

DÉVELOPPEMENT ET PAIX, *Chaud devant : impacts des changements climatiques dans les pays du sud et recommandations pour une action du Canada,* rapport officiel, 2015. En ligne : <https://www.devp.org/sites/www.devp.org/files/documents/materials/rapport_chaud_devant.pdf>.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L’AUTONOMISATION DES FEMMES ET LES ENJEUX CLIMATIQUES, *Les femmes actrices de la lutte contre le dérèglement climatique*, septembre 2015. En ligne : (<http://www.femmesetclimat.fr/wp-content/uploads/2015/10/CLIMAT-PLAIDOYER-4BAT.pdf>).

NATIONS UNIES, *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030*, document officiel, 2015. En ligne : <http://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf>.

NATIONS UNIES, *Convention cadre sur les changements climatiques. Égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques*, 2014. En ligne : <http://unfccc.int/resource/docs/2014/sbi/fre/l43rev01f.pdf>.

NOTE DE POSITION POUR COP20, *LIMA dernière étape décisive avant « Paris climat 2015 »,* novembre 2015. En ligne : <http://www.rac-f.org/IMG/pdf/Note_de_position_COP20_V8_FINAL_avec_logos-2.pdf>.

OXFAM, *Changements climatiques et femmes agricultrices du Burkina Faso*, rapport de recherche Oxfam, juillet 2011. En ligne : <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/rr-climate-change-women-farmers-burkina-130711-fr_0.pdf>.

OXFAM, *Les femmes face aux changements climatiques,* Note d’information, décembre 2009. En ligne : <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-femmes-face-au-changement-climatique.pdf>.

UNESCO, *Femmes et réduction des risques de catastrophes*, article, 2015, consulté en décembre 2015. En ligne : <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/priority-areas/gender-and-science/cross-cutting-issues/gender-equality-and-disaster-risk-reduction/>.

UNFCC, *Registre MAAN, un outil fiable pour l’action climatique,* 10 juin 2015. En ligne : (<http://newsroom.unfccc.int/fr/bienvenue/le-registre-nama-un-outil-fiable-pour-laction-climatique/> (consulté en janvier 2016).

UNFPA et WEDO, *Mettre les PANA au service des femmes,* 2009. En ligne : <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/climateconnections_4_napas_fr.pdf>

WEDO, *Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*, rapport officiel, mai 2008. En ligne: <http://www.gdnonline.org/resources/WEDO_Gender_CC_Human_Security.pdf> (consulté en décembre 2015).

SOMMET 2014 SUR LE CLIMAT ACCÉLÉRÉ L’ACTION, *Les domaines d’action,* site officiel, 2014, en ligne, (<http://www.un.org/climatechange/summit/fr/domaines-daction/>)

TOUS ENSEMBLES POUR LE CLIMAT, *Les femmes actrices de la lutte contre le dérèglement climatique*, site officiel. En ligne :

<http://www.femmesetclimat.fr/wp-content/uploads/2015/10/CLIMAT-PLAIDOYER-4BAT.pdf> (consulté le 20 novembre 2015).

LA VIA CAMPESINA , *Déclaration du Forum International sur l’Agroécologie*. En ligne : <http://viacampesina.org/fr/index.php/les-grands-ths-mainmenu-27/agriculture-paysanne-durable-mainmenu-42/1048-declaration-du-forum-international-sur-l-agroecologie>

SERREAU, Coline, [Solutions locales pour un désordre global](http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=18985602&cfilm=146945.html), Documentaire incluant notamment des entrevues de Pierre Rhabi et Vandana Shiva, 2010.

PNUE, *Les femmes sont en première ligne du changement climatique. Risques sexospécifiques et espoirs, évaluation rapide de la situation*. En ligne : <http://www.grida.no/files/publications/women-and-climate-change/french_genderrraflyer.pdf>.

1. Développement et Paix, *Chaud devant : impacts des changements climatiques dans les pays du sud et recommandations pour une action du Canada,* rapport officiel, 2015. [↑](#footnote-ref-1)
2. Hales S., Kovats S. et al. 2014. Quantitative risk assessment of the effects of climate change on selected causes of death, 2030s and 2050s. Genève, Suisse. Organisation mondiale de la santé. [↑](#endnote-ref-1)
3. Défini comme un système dynamique basée sur l’écologie , la gestion des ressources naturelles et par l'intégration des arbres sur les fermes et dans les paysages agricoles, qui diversifie la production afin d’augmenter les avantages sociaux, économiques et environnementaux pour les agriculteurs et agricultrices http://www.fao.org/forestry/agroforestry/80338/en/ [↑](#footnote-ref-2)
4. Source : USC Canada [↑](#footnote-ref-3)
5. Center for International Forestry Research : [http://www.cifor.org/gender/gender-redd-analyzing-womens-roles-sub-national-initiatives /](http://www.cifor.org/gender/gender-redd-analyzing-womens-roles-sub-national-initiatives%20/) [↑](#footnote-ref-4)
6. Le Monde selon les femmes, Plaidoyer pour le genre dans les négociations climat-environnement, 2012 [↑](#footnote-ref-5)
7. Convention cadre sur les changements climatiques : <http://unfccc.int/resource/docs/2014/sbi/fre/l43rev01f.pdf> [↑](#footnote-ref-6)